



GESTION DES COURS D'EAU

RAPPORT D'ACTIVITES

2012

INTRODUCTION

Dans la continuité du SIVOM Grand Site, le nouveau Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn de la Jonte et des causses continue d'assurer sur son territoire des missions dans le domaine de la gestion des cours d'eaux. Ces missions s'intègrent dans une démarche plus globale de gestion de l'ensemble des bassins versants (SAGE et contrat de rivière Tarn-amont).

Suite à une volonté des élus de mener localement une gestion pérenne de l'eau, une démarche de SAGE est en cours sur le Bassin du Tarn, des sources jusqu'à Saint-Rome de Tarn. Le syndicat porteur du projet a recruté en 2000 l'animatrice du SAGE.

Dans le prolongement de ces activités, et en collaboration avec la Fédération de Pêche de la Lozère, le syndicat a recruté en Mars 2002, David Meyrueis, pour un poste de technicien de rivière. Les deux structures participant financièrement à cet emploi, ont défini la répartition du temps de travail du technicien. Deux tiers sont consacrés au syndicat mixte comme technicien de rivière et un tiers à la fédération de pêche comme technicien piscicole.

Il est important de préciser que dans de nombreuses situations de travail les deux activités se superposent, permettant une prise en compte plus globale du milieu. En effet, la gestion, notamment des berges et du lit, est le plus souvent indissociable d'une bonne gestion piscicole, tant les différents éléments d'un système fluvial sont reliés. Cette double compétence et cette communication facilitent les opérations de gestion globale et de valorisation des milieux aquatiques.

Je tiens ici à remercier vivement les présidents des deux structures pour cette collaboration.

Comme vous pourrez le constater plus loin dans le bilan détaillé des activités, une grande partie du temps de travail de l'année a été consacré à l'état des lieux des cours d'eaux, aux contacts avec les partenaires, ainsi qu'aux démarches administratives d'accompagnement. Côté fédération, l'essentiel du temps a été consacré au suivi hydrobiologique et à l'inventaire écrevisse mis en place dans le cadre du contrat de rivière Tarn-Amont.

Afin de faciliter la présentation du bilan, les activités liées au travail de technicien de rivière et de technicien piscicole ont été séparées lorsque cela était possible.

I Rappel du partenariat technique et humain, chargé du suivi et de l'assistance au technicien de rivière du Tarn-Amont :

Président :	Monsieur Christophe Brun, Président du syndicat mixte Grand Site des Gorges du Tarn de la Jonte et des Causses
Président :	Monsieur Alain BERTRAND, Président de la Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Lozère
Président Délégué :	Monsieur François Magdinier, Président délégué de la Fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Lozère
Monsieur SUAU	Secrétaire Général de la Fédération de Pêche
Monsieur CHARRADE	Conseil Général, Directeur du service Eau, Environnement, Agriculture
Monsieur CHALIER DESHAYES	Conseil Général, Service Environnement
Monsieur SCHEYER	DDT, Chef du service Environnement / Forêt
Madame DE FERAUDY	DDT, police de l'eau sur le bassin du Tarn
Monsieur PETIT	ARS
Monsieur ITIER	DDE, police de la navigation sur le bassin du Tarn
Monsieur BAFFIE	ONEMA
Monsieur DORADO	Chargé de mission à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
Monsieur MEYRUEIS	Technicien de rivière au SIVOM Grand Site National des Gorges du Tarn de la Jonte et des Causses

II BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS DU TECHNICIEN DE RIVIERE :

1 - Programme annuel d'entretien

Actualisation du contenu :

Il a été convenu dès le départ entre les deux structures que pour la réalisation du diagnostic (rivière et piscicole) la répartition du temps de travail correspondait à celle fixée au départ (1/3 ; 2/3).

Les différents programmes de gestion des cours d'eaux du bassin arrivant à échéance, il était important de repartir sur un nouveau programme basé sur des diagnostics plus récents et prenant en compte certaines problématiques peu présentes alors.

Le Tarn et la Jonte ont donc fait l'objet de relevés de terrain qui sont ensuite intégrés dans une base cartographique facilitant le diagnostic.

Cet état des lieux permettra de faire émerger les problématiques et atouts du territoire afin de définir les enjeux prioritaires et d'établir des objectifs et un programme d'action à mettre en œuvre.

Suite aux travaux de remobilisation des bancs alluviaux dans le cadre de la tranche de travaux du Tarn, un suivi expérimental de l'évolution de ces bancs a été mis en place, en collaboration avec le technicien de la délégation de Rodez de l'Agence de l'Eau. Il devrait permettre d'évaluer l'impact des travaux effectués et plus généralement d'approfondir les connaissances du fonctionnement hydromorphologique de ce tronçon de rivière.

Dans le cadre du Schéma Départemental de mise en Valeur des Milieux Aquatiques un travail d'actualisation des données à partir des connaissances de terrain est réalisé sur le bassin du Tarn en collaboration avec la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Lozère.

Appui technique aux démarches administratives

Dans le cadre des demandes de subventions, les tranches annuelles de travaux ainsi que les avant-projets détaillés réalisés par le technicien de rivière sont fournis aux partenaires financiers.

Dans le cadre de la tranche 2011 des travaux de la Jonte, 2 dossiers de travaux ont été finalisés pour les autorisations de travaux nécessaires (police de l'eau, site classé, conventions de propriétaires).

Dans le cadre du dossier de crue 2011, plusieurs dossiers de travaux ont été finalisés pour les autorisations de travaux nécessaires (police de l'eau, site classé).

Suivi financier des actions et travaux en cours (tranches de travaux, dossier de crue...)

Participation à la constitution du budget 2012 du Syndicat Mixte.

Participation à la mise en place du service d'assainissement non collectif (redevances, recrutement d'un technicien SPANC, commissions...).

Surveillance des points singuliers

Dans le cadre de ces chantiers le Syndicat est confronté à des dégâts de castors occasionnés sur les berges (notamment les arbres de haut jet) soit sur les bouturages et plantations, soit sur les ouvrages de génie végétal réalisés. Ces dégâts peuvent remettre en cause la réinstallation et la fixation d'une végétation de berge et avoir une influence à moyen terme sur l'ombrage de certains secteurs.

Une collaboration avec le Parc National des Cévennes est en cours afin de concilier la présence du castor avec la réussite de nos chantiers et le maintien d'une ripisylve adaptée et diversifiée.

Cette collaboration porte sur les points suivants :

- Expérimentation de protection sur des ouvrages de génie végétal comportant des bouturages et des plantations.

L'objectif est de pouvoir limiter l'impact du castor sur les végétaux (protection physique, plantations de substitution...) afin d'assurer la réussite de l'ouvrage.

- Suivi de l'évolution des restaurations de berges par bouturage et plantation.

- Suivi sur un secteur n'ayant pas fait l'objet d'interventions afin d'évaluer l'impact du castor sur la ripisylve (densité, structure, diversité des végétaux...)

Cette année la convention a permis l'achat de matériel de protection contre les dégâts de castor (rouleaux de grillage et clôture électrique) ainsi qu'une participation financière aux dégâts de crue pouvant être accentués par l'activité du castor.

Comme en 2011 un suivi des cyanobactéries et plus généralement du développement algal a été réalisé. Cette année, le suivi était précédé d'une formation et du test d'un protocole de suivi réalisé par l'ARS.

Participation à la réalisation d'une plaquette d'information sur les cyanobactéries auprès des professionnels du tourisme dans le cadre du SAGE et du Contrat de Rivière Tarn-Amont.

De plus une identification des zones d'eaux mortes fréquentées par les personnes, et jugées à risque par l'accumulation d'algues a été effectuée. Un dossier de demande de travaux ainsi qu'une demande de financement auprès du Conseil Général ont été réalisés.

Les conditions climatiques et hydrologiques ont permis de ne pas avoir à réaliser les travaux prévus.

Mise en place et gestion de panneaux de signalisation du danger du Pas de Souci sur la commune de Saint-Georges de Levejac ainsi qu'à la passerelle de Blajoux, sur les communes de Quézac et Montbrun, sur le plan d'eau de Prades sur la commune de Sainte-Enimie.

Assistance auprès de l'animatrice du SAGE Tarn-amont concernant l'analyse d'un projet de renouvellement d'autorisation d'une micro-centrale à Prades sur la commune de Sainte-Enimie.

Assistance auprès de l'animatrice du contrat de rivière Tarn-amont concernant la localisation d'un projet de restauration de cours d'eau centré sur des problématiques liées aux pratiques agricoles.

Appui technique auprès de l'usine de Quézac afin de définir le point de rejet de l'usine et les différentes contraintes techniques et administratives qui sont liées.

Appui technique auprès du propriétaire d'un seuil à demi détruit à Hauterives afin de déterminer son influence en cas de crue notamment sur l'érosion de la berge opposée.

Suite aux crues d'automne 2011, le syndicat s'est logiquement proposé afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux qui en résultent. Le territoire d'intervention concerne les communes du syndicat mixte présentes sur le Tarn.

Les travaux faisant l'objet de cette maîtrise d'ouvrage concernent les dégâts sur le lit, les berges et les abords, les dégagements d'ouvrages (embâcles, granulats).

Interventions d'urgence

Suivi d'une pollution aigue supposée sur la partie aval du Tarn (suspicion d'hydrocarbures). Les prospections de terrain n'ont pas permis de mettre en lumière cette pollution.

Réalisation des travaux d'urgence suite aux crues de Novembre 2011 (dégagement des passerelles, raccordement des drains de Prades).

Sécurisation de la pratique du canoë au niveau de la Malène par évacuation de deux souches présentes dans le lit mouillé.

Enlèvement de panneaux d'information en rivière suite aux montées d'eau.

Appui auprès de la gendarmerie concernant le dépôt de gravats sur les berges du Tarn à Saint-Chély du Tarn.

Appui auprès de la commune de Sainte-Enimie concernant une mortalité de poissons dans le canal de fuite de la micro-centrale de Prades.

Conseil auprès d'un propriétaire concernant un arbre perché au dessus du cours d'eau et présentant des risques de chute sur les pratiquants.

Appui technique auprès de la commune de Peyreleau concernant la présence de deux arbres tombés en travers de la Jonte et pouvant présenter des risques de dégâts en cas de crue.

Suivi des travaux :

Travaux issus de la tranche de travaux du programme du Tarn 2010

Florac – Fayet :

Le chenal de crue réalisé afin de limiter les risques pour la station d'épuration a conduit à créer un monticule de matériaux avec peu de possibilité d'être remobilisable, sauf très grosse crue.

Le banc sera donc descendu sur sa partie sommitale d'une hauteur de 1mètre sur une surface de 1000 m² soit un volume de granulats déplacé de 1000 m³. Ces matériaux seront poussés en

direction de l'aval et en limite immédiate du lit mouillé de façon à faciliter leur remobilisation.

Le secteur comporte également 14 gros peupliers dangereux notamment en cas de crue pour les ouvrages ainsi que le hameau de la Rochette. Les arbres seront donc abattus et traités.

Montant des travaux H.T. : 7382 Euros

Chantier réceptionné en Juillet 2012.

Sainte-Enimie – Pognadoires :

Présence d'arbres vieillissants ou dangereux à proximité du cours d'eau avec des risques de chute sur les pratiquants d'activités nautiques ou en cas de crue. Pour des raisons administratives liées à l'utilisation de fonds publics sur des terrains privés, la majeure partie du chantier a du être annulée. Seuls les arbres appartenant à la commune de Sainte-Enimie et situés au lavandin ont fait l'objet d'une intervention par coupe et évacuation.

Montant des travaux H.T. : 1735 Euros

Chantier réceptionné en Novembre 2012.

Travaux issus des dégâts de la crue de Novembre 2011

Dégagement de la passerelle de Blajoux :

Plusieurs chablis (avec souche) représentant 20 m³, se sont enchâssés sous la passerelle de Blajoux, formant un barrage aux flottants de l'amont.

Il convenait donc d'évacuer rapidement ces chablis afin de limiter les risques de dégradation de l'ouvrage.

Montant des travaux H.T. : 1400 Euros

Chantier réceptionné en Juin 2012.

Réparation de l'accès rivière au cirque des beaumes :

Suite aux crues de Novembre le chemin d'accès à la rivière a subi un décapage ayant emporté la frange fine présente. Les matériaux actuels très grossiers ne permettent plus le passage de véhicules.

Ce site, très fréquenté pour les activités nautiques présentait un problème d'accès notamment en cas d'urgence.

Il convenait donc de restaurer la possibilité d'accès motorisé jusque sur le banc alluvial

Montant des travaux H.T. : 2502 Euros

Chantier réceptionné en Mai 2012.

Remise en état du parc diva à Quézac :

En rive gauche, le parc situé le long du Tarn, a subi un ravinement, provoquant la destruction des sentiers de promenade, la dégradation des arbres et plantations présentes, et la constitution d'embâcles importants.

Dans le cadre du développement touristique lié à l'eau de Quézac sur les communes de Quézac et d'Ispagnac, le Syndicat Mixte des Eaux Minérales a mis en œuvre un tourisme de découverte économique. En lien avec Neslé Water's une visite guidée de l'usine a été mise en place et se prolonge par la visite de la source originelle, en passant par une promenade le long du Tarn et la visite du parc.

De plus, le site avait récemment fait l'objet d'un aménagement de jeux pour enfants qui ont également été dégradés.

Le site constitue donc un pilier touristique pour le syndicat mixte et nécessitait une remise en état.

Montant des travaux H.T. : 2500 Euros

Chantier réceptionné en Juin 2012.

Remise en état de l'accès rivière de Sainte-Enimie :

Suite à la crue de Novembre 2011, le chemin d'accès à la gravière de Sainte-enimie se termine en pente forte avec beaucoup de matériaux grossiers ne permettant pas un accès facile et sécurisé notamment pour des personnes à mobilité réduite.

En effet, le banc alluvial qui longe ce chemin a subi une forte érosion avec un volume important de matériaux ayant été déplacés.

Il convenait donc de le remettre en état pour faciliter l'accès au site notamment en cas d'intervention de la sécurité civile.

Montant des travaux H.T. : 350 Euros

Chantier réceptionné en Juillet 2012.

Maîtrise d'œuvre :

- Tranche de travaux du Tarn en 2010

Trois zones de remise à niveau

Florac - Fayet : Interventions sur bancs de graviers et ripisylve

Coût HT : 10680 euros

Sainte-Enimie – Pugnadoires : coupe d'arbres à risques

Coût HT : 25938 euros

Plan d'eau de la Malène : coupe d'arbres à risques

Coût HT : 41284 euros

- Tranche de travaux Jonte

Deux zones de remise à niveau

Oultre - Salvinsac : coupe d'arbres à risques

Coût HT : 9420 euros

Pourcarès - Meyrueis : coupe d'arbres à risques
Coût HT : 9530 euros

- Dossier de dégâts de crue

Suite aux crues d'automne 2011, le syndicat mixte s'est proposé afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux qui en résultent. Le territoire d'intervention concerne les communes du syndicat présentes sur le Tarn.

Les travaux faisant l'objet de cette maîtrise d'ouvrage concernent les dégâts sur le lit, les berges et les abords, les dégagements d'ouvrages (embâcles, granulats).

Suite à une phase de localisation des perturbations sur le terrain, chaque zone a fait l'objet d'un dossier technique avec chiffrage des interventions.

Au total se sont 20 zones de travaux qui ont été regroupées dans un dossier de synthèse pour demande de financement et d'autorisations.

Coût HT : 103603 euros

- Dossiers divers :

- Diagnostic de peupliers présents sur un terrain communal à Montbrun

- Appui technique et administratif auprès des bateliers de la Malène pour la réouverture d'un chenal de navigation sur plusieurs radiers entre la Malène et le cirque des Beaumes

- Appui technique et administratif auprès du maire de Rousses pour la réouverture d'un chenal de crue et la mise en place d'une protection de berge.

2 - contact permanent avec les partenaires

Dossier de présentation des activités du technicien aux élus du syndicat mixte Grand Site des Gorges du Tarn de la Jonte et des Causses

Rencontres et suivis de terrain avec le technicien de l'agence de l'eau, le technicien de rivière du syndicat mixte lot-colagne, la technicienne du PNR des Grands Causses, le technicien de la communauté de communes de Millau – Grands Causses.

Participation à diverses réunions de suivi :

Réunions avec les différents services de l'Etat et partenaires financiers pour la gestion du syndicat mixte.

Journée de terrain pour dossiers d'autorisation des dégâts de crue avec la DDT.

Journée terrain pour demande d'autorisation de reprise de la conduite AEP de Quézac avec la DDT.

Journées des techniciens de rivière à Rodez.

Journée bilan sur la gestion des cours d'eaux à l'agence de l'Eau à Toulouse.

Participation aux commissions eau et milieux aquatiques du Parc National des Cévennes.

Participation au Conseil Lozérien de l'Eau.

Participation aux commissions SPANC.

Réunion de présentation du SPANC aux gérants de camping.

Réunion de présentation des activités du syndicat mixte dans la gestion des milieux aquatiques en sous-préfecture auprès des élus du haut-Tarn.

Participation aux réunions de la Commission Locale de l'Eau et du bureau.
Réunion du contrat de rivière sur la mise en place d'un suivi hydrobiologique.
Réunion pour la poursuite de la démarche de l'Agenda 21 de la commune de Sainte-Enimie.
Journée terrain avec l'animatrice du contrat de rivière et un agent du Parc National des Cévennes sur la mise en place d'actions de gestion liées aux impacts agricoles.
Réunion avec les services de l'Etat concernant la mise en place d'une signalisation des dangers pour la navigation canoë.
Réunion avec les services de l'Etat concernant la signalisation des ouvrages pour les activités nautiques.
Rencontre au PNR des Grands Causses avec les techniciens de rivière du bassin sur la problématique du castor.
Réunion sur le PAOT du Tarn au PNR des Grands Causses.
Réunions de présentation du financement de l'animation du SAGE et du Contrat de Rivière auprès des élus du bassin.
Comité technique pour le site Natura 2000 Tarnon-Mimente.
Réunions du conseil syndical, du bureau du syndicat mixte et du personnel technique.

Formations :

Journée de formation sur les SPANC au Massegros
Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail.
Deux journées de formation sur la réalisation des programmes de gestion des cours d'eaux à Rodez.
Formation de deux journées sur le suivi des cyanobactéries par l'ARS.
Journée de formation sur la restauration des cours d'eaux de tête de bassin à Clermont-Ferrand.
5 journées de formation d'intégration à la fonction publique territoriale au CNFPT de Montpellier.

3 - sensibilisation, information

Intervention auprès des BTSA Gestion et Protection de la Nature à la Canourgue comme jury de formation pour l'épreuve du rapport de stage

Intervention auprès des BTSA Gestion et Protection de la Nature de Saint-Chély d'Apcher afin de leur présenter le métier de technicien GPN, ainsi que la formation et les épreuves qui les attendent.

Intervention auprès des BTSA GEMO de Marvejols afin de leur présenter le métier de technicien de rivière.

Intervention pour un colloque SUPAGRO sur les professionnels de l'environnement.

Participation à une présentation sur le fonctionnement des cours d'eaux et la problématique des cyanobactéries auprès de professionnels du tourisme organisée par les animatrices du SAGE Tarn-amont et du contrat rivière Tarn-Amont.

Présentation des interventions du syndicat dans la gestion des cours d'eaux auprès du syndicat des loueurs du Tarn et proposition de collaboration pour la sécurisation des secteurs.

Présentation en réunion publique à la salle-prunet sur le fonctionnement des cours d'eaux et la gestion des rivières notamment après les crues.

III BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS PISCICOLES DU TECHNICIEN :

Sur l'année la répartition entre le syndicat mixte et la Fédération de Pêche montre un léger déséquilibre en faveur de la Fédération (+ 4.5 jours) lié au temps consacré au suivi hydrobiologique et à l'inventaire écrevisse du bassin mis en place. Cela compense le déficit de 6 journées pour la Fédération qui était apparu en fin d'exercice 2011.

1 - Actualisation des données :

Poursuite des diagnostics de terrain (Cf II.1)

Les données contenues dans les diagnostics effectués facilitent la réactualisation du Schéma Départemental de mise en Valeur des Milieux Aquatiques sur le bassin. De plus, le bassin du Tarn est le premier bassin du département à être concerné par la mise en place du Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles qui s'appuie sur le SDVMA pour définir les orientations piscicoles du bassin.

Il s'agit donc d'un travail d'appui technique au chargé de mission SDVMA / PDPG de la fédération de Pêche et de protection des milieux aquatiques de la Lozère.

2 - Etudes, surveillance, suivi :

Participation au repérage et à la mise en place d'un réseau de suivi poisson et invertébrés aquatiques sur le bassin du Tarn dans le cadre des actions du contrat de rivière Tarn-amont. Localisation des stations de pêche, pose de thermographes.

Mise en place et participation à un inventaire des écrevisses à pieds blancs sur le bassin du Tarn, dans le cadre des actions du contrat de rivière Tarn-amont. Prospections nocturnes à pieds et pose de nasses, saisie dans une base de donnée.

Suivi pluri-annuel des frayères du Tarn de Florac à la Malène.

Participation aux pêches électriques d'inventaire de la Fédération, aux pêches de sauvetage, et aux pêches pour analyses génétiques.

3 - Interventions d'urgence :

Avec la participation de la Fédération de Pêche, plusieurs pêches électriques de sauvetage avant travaux ont été réalisées.

4 - Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux :

Suivi des travaux prévus lors de l'étude réalisée sur l'habitat et la conservation des écrevisses à pieds blancs du ruisseau des Combettes.

Le site de la combe des cades fait partie des zones retenues pour faire partie du réseau Natura 2000. Celui-ci abrite une population d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) en constante régression depuis de nombreuses années sur le territoire national. Cette espèce présente donc un intérêt fort de conservation.

Les travaux prévus concernent la suppression de résineux et de peupliers en bordure de cours d'eau, la mise en défend et la replantation de végétation sur les berges, la mise en place de passages à gué et d'abreuvoirs pour les bovins et l'augmentation de la capacité d'accueil du cours d'eau par la mise en place de blocs.

Prospection avec le Parc National des Cévennes pour repérage des secteurs de cours d'eau présentant des perturbations liées aux pratiques agricoles (piétinement bovin, passage d'engins...) afin de monter un programme de restauration et de suivi dans le cadre du contrat de rivière.

Détermination d'une méthode d'estimation des préjudices financiers en cas de pollution ou d'atteinte physique sur les cours d'eaux du département.

5 - Contact permanent avec les partenaires :

Rencontres, réunions et appuis techniques auprès des APPMA du bassin.

Rencontres et collaboration sur différents projets avec les chargés de mission PDPG de la Fédération de Pêche de la Lozère.

Présentation du métier de technicien rivière et de la collaboration entre le syndicat mixte et la fédération de pêche auprès du Préfet de la Lozère.

Réunions de mise en place du suivi écrevisses à pieds blancs avec le Parc National des Cévennes et l'ONEMA.

Réunion avec les AAPPMA du bassin et le Parc National sur des constats de mortalité de truites à l'ouverture de la pêche.

6 - Animation, sensibilisation, information :

Rencontres et discussions sur la sensibilité des milieux, leur état de santé, leur évolution avec les riverains et usagers de la rivière lors des différentes sorties de prospection.

Participation à un article de presse concernant le suivi des frayères sur le Tarn.

IV NOTE DE SYNTHESE SUR L'ETAT DES COURS D'EAUX AU 31 DECEMBRE 2012 :

Sur le bassin du Tarn lozérien, 2012 a été une année avec des montées d'eau intéressantes mais modérées, ne présentant pas de caractère morphogène.

Le Tarn et la Jonte ont connu une évolution similaire avec un début d'année (Février et Mars) plus sec que les 5 dernières années, un printemps arrosé, dans la moyenne des 5 dernières années, une période de sécheresse assez longue de fin Juillet à mi-October. Les niveaux enregistrés sur la période Août à mi-octobre sont identiques aux plus bas enregistrés sur les 5 dernières années. La fin d'année, quand à elle, a connu des précipitations faisant monter le niveau des eaux de manière modérée, permettant le rechargement des nappes souterraines.

Sans être très bas, les niveaux d'eaux ont donc étaient faibles de mi-Août à octobre du fait de l'absence de précipitations. Les précipitations de fin Juin ont permis quand à elles de maintenir des niveaux très satisfaisants sur le mois de Juillet.

Fin 2012, le niveau des nappes souterraines est jugé conforme à la normale et ce malgré des précipitations d'automne présentant un déficit de 25 à 50 % par rapport à la moyenne des 30 dernières années. Cela est du à la présence cet automne d'un bon cumul de précipitations efficaces pour l'écoulement et la recharge.

Sur le Tarn, le film biologique a été particulièrement important cette année à partir du mois d'Août, du fait de conditions favorables. En effet suite à des températures et un ensoleillement peu important au mois de Juillet, le mois d'Août a connu des températures et des niveaux d'eau favorables au développement des algues. Elles présentaient une couverture forte du fond du lit mais sont restées longtemps accrochées aux supports permettant une faible production de floes.

Durant l'année, aucune mortalité de chiens n'a été enregistrée sur le Tarn, certainement liées à des conditions moins favorables à la production de cyanobactéries et plus favorables aux algues en général, permettant une compétition inter-spécifique.

V PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS POUR L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2013 :

Suite aux nouvelles orientations de l'agence de l'eau en matière de prise en compte de l'hydromorphologie dans les programmes pluri-annuels de travaux des cours d'eau, ainsi qu'un diagnostic vieillissant, les deux programmes en cours sur le Tarn et la Jonte, doivent faire l'objet d'une révision et d'un regroupement en un seul programme. A cette occasion, et en relation avec les épisodes de crues de novembre sur la partie Tarn, un diagnostic est en cours afin de préciser les problématiques du territoire et déterminer en concertation les enjeux présents et une nouvelle programmation d'intervention.

Mise en place de la D.I.G.

Réaliser la tranche de travaux 2011 du programme de la Jonte.

Poursuite des travaux de remise en état suite aux crues de fin 2011.

Pour les missions en lien avec la Fédération de Pêche :

La réactualisation du diagnostic des cours d'eaux du bassin.

La réalisation de projets d'amélioration ou de restauration des potentiels piscicoles.

La poursuite du suivi de projets de conservation des écrevisses à pattes blanches sur le ruisseau des Combettes.

Poursuite du réseau de suivi hydrobiologique (pêches électriques et IBGN et physico-chimie)

Poursuite de l'inventaire de présence des écrevisses à pieds blancs sur le bassin.

Participation à diverses animations (festival de la pêche, salon chasse - pêche - cheval...)

Contacts et conseils auprès des APPMA du bassin

Christophe Brun,

**Président du syndicat mixte du Grand Site
des Gorges du Tarn de la Jonte et des Causses**

ANNEXE : TEMPS CONSACRE AUX DIFFERENTES MISSIONS

Synthèse de l'activité du 02 / 01 / 12 au 31 / 12 / 12 :

	Syndicat mixte	Fédération	S/F 2/3, 1/3
Nombre journées	74	43.5	97.5

TOTAL Syndicat : 74 journées + 2/3 de 97.5 = 139 journées

TOTAL Fédération : 43.5 journées + 1/3 de 97.5 = 76 journées

TOTAL journées travaillées : 215 journées

Bilan :

2/3 de 215 = 143.5

1/3 de 215 = 71.5

Sur l'année la répartition entre le syndicat mixte et la Fédération de Pêche montre un léger déséquilibre en faveur de la Fédération (+ 4.5 jours) lié au temps consacré au suivi hydrobiologique et à l'inventaire écrevisse du bassin mis en place. Cela compense le déficit de 6 journées pour la Fédération qui était apparu en fin d'exercice 2011.

Répartition selon les activités (en jours de travail) :

Activités communes SIVOM et Fédération (répartition 2/3 et 1/3) :

Actualisation des données	30 js
Contact permanent avec les partenaires	37 js
Surveillance de points singuliers	24.5 js
Interventions d'urgence	3 js

Activités syndicat mixte :

Suivi des travaux	10.5 js
Maîtrise d'œuvre	24 js
Sensibilisation, information	8.5 js
Appui technique aux démarches administratives	34 js

Activités Fédération :

Contact permanent avec les partenaires	1.5 js
Etudes, surveillance, suivi	36.5 js
Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux	2.5 js
Animation, sensibilisation, information	3 js

TOTAL

215 js